



# SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES

SYNDICAT NATIONAL

Lors du Comité technique qui s'est déroulé lundi 15, les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques et CGT Finances Publiques de l'Eure n'ont pas souhaité poursuivre la réunion et ont quitté le CT après lecture de leurs déclarations liminaires et du court débat qui s'en est suivi.

Un point de l'ordre du jour portait sur la fusion en un seul secteur d'assiette sur le SIP de Louviers et la création concomitante d'un secteur foncier à l'intérieur de ce même SIP.

A ce jour le nouveau Directeur Général a stoppé l'ensemble des groupes de travail y compris ceux qui concernent le rapprochement CDI-CDIF.

Nous avons donc demandé au Président de séance de bien vouloir tenir compte de l'avis formulé par le directeur général. A cela la réponse a été de dire qu'un contact avait été pris avec la DG celle-ci lui indiquant que cette réorganisation ne faisait pas partie du cadre national et donc qu'elle pouvait se poursuivre. Nous lui avons opposé la fiche n°1 du Groupe de Travail national du 14/05/2012 et les propos du directeur général: "Conformément à ce qui a été annoncé lors du groupe de travail, le modèle de rapprochement CDI-CDIF fondé sur la polyvalence des agents du SIP ne sera pas repris.

**Il a également été convenu que la création de secteurs fonciers dans l'ensemble des SIP risquait d'entraîner les mêmes difficultés que celles qui sont rencontrées dans les SIP comportant un secteur de recouvrement de taille très réduite".**

Malgré cela la direction n'a pas souhaité revenir sur son projet, après une suspension de séance et compte tenu de ce semblant de dialogue social les élus CGT et Solidaires Finances Publiques ont donc quitté la salle.

En réponse au communiqué de notre AGFIP, Solidaires Finances Publiques tient à préciser qu'en effet nous partageons la position de la CGT mais qu'aussi et surtout, nous ne pouvons en aucun cas poursuivre ce CT sans la présence de nos camarades et ce pour deux raisons. Premièrement, au nom de l'unité syndicale et deuxièmement, qu'une instance telle que ce CT ne saurait se tenir sans la présence d'une organisation syndicale représentant 34,31 % des personnels.

A la demande du Président de poursuivre les autres points du jour, les OS ont préféré décliner cette proposition compte tenu de l'état d'esprit affiché par la direction. En effet, il nous semble important que les instances paritaires, pour être constructives, se déroulent dans le calme et le respect de chacun.